



100 bornes pour la Gaspésie

La Corporation de développement de Saint-Maxime-du-Mont-Louis (CDSMML), avec l'aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, des municipalités régionales de comté, du centre local de développement et des sociétés d'aide au développement des collectivités de la Gaspésie, prévoit le déploiement de bornes de recharge à destination à l'intention des lieux commerciaux publics, afin de consolider l'infrastructure de recharge dans la première région complètement branchée pour les électromobilistes.

Tout organisme ou entreprise, à l'exclusion des villes, des municipalités et de tout lieu géré par une entité gouvernementale (ex. : parcs nationaux, ministères, etc.), est invité à s'inscrire afin d'obtenir, et d'installer cet été, une borne de niveau 2, à 240 volts et 30 ampères, pour l'offrir gratuitement et publiquement aux électromobilistes pendant une période minimale de 3 ans.

Le formulaire d'inscription doit être rempli et retourné soit par courriel, soit par la poste aux adresses suivantes :

Courriel : inscription@roulervertlagaspésie.com

Poste : Corporation de développement de Saint-Maxime-du-Mont-Louis
A/S M. Dany Bergeron, coordonnateur
1, 1^{re} Avenue Ouest, CP 102
Mont-Louis, Qc G0E 1T0

Pour toute question, nous vous invitons à nous joindre soit par courriel, soit par Facebook (facebook.com/roulervertlagaspésie) ou en nous laissant un message au numéro de téléphone suivant : 581-347-2747.

Critères d'admissibilité et de sélection :

- ⊙ 20 bornes seront distribuées dans chacune des cinq MRC de la Gaspésie. En cas d'un nombre d'inscriptions inférieur à 20, de nouvelles périodes d'inscriptions seront annoncées. Si le nombre d'inscriptions dans une MRC dépasse 20, il y aura une sélection par un comité de suivi selon les critères énumérés, mais non limités, dans la liste suivante :
 - ⊙ Lieu ouvert au public, de préférence à l'année, mais saisonniers admissibles;
 - ⊙ Longue durée de stationnement sur les lieux (ex. : hôtel, restaurant);
 - ⊙ Proximité des routes nationales favorisée (route 132, route 299, route 198);
 - ⊙ Première borne sur les lieux.

Conditions générales :

- ⊙ Coût d'inscription : 200 \$;

- ⊙ La fourniture et l'installation de la borne fera l'objet d'une entente à intervenir entre la CDSMML et les entreprises sélectionnées;
- ⊙ Le paiement sera dû à la signature de l'entente;
- ⊙ Borne de niveau 2 fournie par acquisition groupée (valeur de plus de 800 \$);
- ⊙ Installation à la charge du participant. Un remboursement partiel des frais d'installation est prévu mais le montant n'est pas déterminé à ce jour;
- ⊙ La borne demeurera la propriété emphytéotique de la Corporation de développement de Saint-Maxime-du-Mont-Louis pendant 10 ans;
- ⊙ L'entretien et la responsabilité en cas de bris ou de vol sont à la charge du participant;
- ⊙ La borne sera gratuite et accessible à toute clientèle pendant une durée de trois ans. Au-delà de cette période, la borne pourra faire l'objet d'une tarification réseau;
- ⊙ Par la nature contractuelle du projet, une preuve d'assurance responsabilité civile du participant sera demandée.

Adhésion au réseau *Rouler Vert la Gaspésie* :

- ⊙ Frais d'adhésion annuels de 60 \$ (première année incluse dans le frais d'inscription);
- ⊙ Ajout du lieu au site répertoire du réseau (www.roulervertlagaspesie.com);
- ⊙ En cas de non-respect de l'entente ou de non-renouvellement de l'adhésion au cours de la période de 10 ans, la borne devra être retournée à la CDSMML aux frais du participant dans un délai de 30 jours suivant la constatation par écrit de l'une des situations.



roulervertlagaspesie.com



100 bornes pour la Gaspésie

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Coordonnées du demandeur

Nom de l'entreprise : _____

Personne responsable : _____

Adresse de l'installation : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Adresse de facturation (si différente de l'adresse d'installation) :

Type de lieu/commerce : (ex : hôtel, restaurant, musée) _____

Période d'opération : (annuel / saisonnier avec dates) _____

Borne déjà installée sur les lieux : oui () non ()

Description de l'entreprise :

